

lui-même les préparatifs de cette expédition. Du reste, il faut attendre l'avenir, le dénouement, pour avoir la vérité de ce que la providence prépare au Mexique.

(Minerve.)

Nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs de la campagne sur l'excellent article qui suit et que nous reproduisons de la *Minerve*; c'est un remède à une coutume qu'on suit malheureusement avec trop de constance chez nos cultivateurs.

A MESSIEURS LES CURÉS DES
CAMPAGNES.

Voici le temps de la moisson. Il est un grand service que vous pouvez rendre au pays, à vos paroissiens et à vous-même. Il est une pratique dans le Bas-Canada, qui tous les ans détruit près de la moitié de la récolte et néanmoins qui continue toujours, celle de faire *javeler* les grains. Rien ne peut être plus destructif. Le grain est coupé, et puis est couché sur terre où il reçoit la rosée des nuits, chaque oncée ou verse d'eau, germe et se détruit: Du haut de la chaire, outre les intérêts spirituels vous pourrez servir puissamment les intérêts matériels de vos compatriotes, si vous détournez vos paroissiens de cette pratique et les induisez à suivre le système amélioré de sauver les grains, en leur enseignant comment faire. Le procédé est celui-ci: dès que le grain est coupé, de suite il est mis en petites bottes (d'un pied de diamètre à peu près) et lié avec des liens faits de deux poignées de pailles nouées à leur extrémités; huit de ces bottes sont posées debout, les épis en haut, s'appuyant deux, les unes sur les autres et puis deux autres bottes appelées les *coiffes*, sont posées dessus, en forme de toit, les épis en bas, la paille un peu étendue afin de bien couvrir les épis qui sont dessous. Ces deux dernières bottes devraient être liées plus au bas de la paille que les autres. Le grain coupé est alors en ce qui est dit, *quintaux*, et en cet état peut demeurer dehors pendant plusieurs semaines sans le moindre danger. Les habitans s'opposent à ce système, prétendant qu'il exige plus de travail que l'autre, c'est une erreur que vous devez combattre. Pour mettre le grain en *quintaux*, une personne active suffit à quatre ou cinq coupeurs et une fois posés, ils n'exigent plus de travail, sinon quelquefois après de grandes pluies celui d'ôter les coiffes; le grain ne reçoit aucun dommage, ne s'égraine point et est prêt à être battu en tout temps, le grain est plus fort et la paille plus belle. Pour le faire javeller il est nécessaire que tous les matins après une forte rosée ou un peu de pluie, il soit tourné; s'il est tombé plusieurs averses d'eau, il faut qu'il soit éten-

du et tourné plusieurs fois le jour, et dans les cas où il y aurait plusieurs jours de pluie qui se succéderaient, il n'y a plus à le tourner; il est germé on pourri, et conséquemment perdu. Outre cela chaque fois que le grain est tourné, il est plus ou moins secoué, et il s'en perd; après il faut le mettre en bottes ou gerbes, de même que pour le mettre en quintaux, après avoir eu le trouble additionnel de le tourner peut-être cinq ou six fois, et d'en voir une partie se perdre en s'égrainant, et une autre germer. Il est donc évident que pour mettre le grain en quintaux il faut moins de travail que pour le faire javeller. En quintaux il est en sûreté comme dans la grange; en javelles il court de grands dangers surtout depuis quelques années que les grains se coupent tard et dans la saison pluvieuse. Il n'y a donc point à balancer sur le système à adopter pour sauver les grains, et vous rendriez un grand service au pays si vous pouviez faire suivre le meilleur en le recommandant du haut de la chaire comme nous l'avons dit. Il y va aussi de votre intérêt. Par ce moyen vous pouvez être la cause que des millions seront sauvés au pays, et il s'agit de millions si vous y réfléchissez.

Nouvelles Religieuses.

Une assemblée des catholiques de la ville et du comté de St. Jean, (Nouveau-Brunswick) a eu lieu dernièrement pour protester contre l'injuste exclusion des catholiques de la liste des jurés dans la dernière cour d'Oyer et fermer à Woodstock. On a adopté diverses résolutions pour obtenir le rappel d'un grief qui, en Irlande, a causé tant de mal.

RIVIÈRE-ROUGE.—Mgr. Provencher a reçu de Rome des bulles érigeant le territoire, soumis auparavant à juridictions en vicariat apostolique.

Correspondance.

Nous accusons réception des sommes suivantes: Messire D... Isle-Verte.—1er et 2d semestre. Messire B... Rivière-Ouelle.—1er et 2d semestre. Messire D... Frampton.—1er et 2d semestre. Mr. S. M... St. André.—2d semestre. Messire B... St. David.—1er 2d et 3e semestre. Messire P... St. Hermas.—Lettre reçue, le journal vous sera adressé comme vous le désirez. Messire G... Collège Ste. Anne.—3e semestre. Messire R... Collège Ste. Anne.—2d et 3e sem.

DÉPART DES STEAMERS

ANGLAIS.

DE LIVERPOOL

NIAGARA.....	19 août,	à	New-York
HIBERNIA.....	26 "	à	Boston.
EUROPA.....	2 septembre	à	New-York.
AMERICA.....	9 "	à	Boston.

VENTES PAR ENCAN.

Liquieurs.—Mardi le 29 à 2 heures, au quai de Wellington.

PETIT TRAITE DE
GRAMMAIRE ANGLAISE,

PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Coté & Cie.; J et O. Crémazie; Fréchette et frère.

Joseph Pettelero, Notaire, rue St. Joseph, N^o 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON,

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.

No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détachés, horizontal. Montre du Lépine, verticales. Horloges, BIJOUTERIE, contellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

SOCIÉTÉ

SAINT-JEAN-BAPTISTE

De Québec.

ELECTION GENERALE.

EN conformité aux statuts de la Société il se tiendra une Assemblée Générale de tous les membres, lundi, le quatrième jour de Septembre prochain, à la Salle des Séances de l'Ancien Hôtel du Parlement à sept heures du soir, pour y procéder à l'élection des Officiers Généraux de la Société et à la confirmation de l'élection des officiers Sectionnaires.

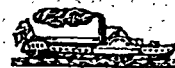
Les Secrétaires de Section sont priés de communiquer au Soussigné le rapport annuel des procédés de leurs sections respectives, avec la liste des membres et un état des finances, à six ou vingt d'août prochain, afin que le tout soit soumis au Comité Général de Régie, et communiqué en forme de rapport annuel de la Société à l'Assemblée Générale du 4 Septembre.

Les membres sont requis d'exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle pour avoir le droit de voter.

Par ordre.

U. J. TESSIER,
Secrétaire-Archiviste.

Québec, 24 juillet 1848.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la voile, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON

Québec, 26 mai, 1848.